

Depardieu, un nouvel écran de fumée de la Macronie... Et pendant ce temps...

écrit par Maxime | 31 décembre 2023



Depardieu par-ci, Depardieu par-là...

Ah, on lui fait payer cher d'avoir été un fervent défenseur de Poutine...

Tout en sachant parfois prendre de la distance avec l'impérialisme de Poutine, qui n'est au fond qu'une réponse extrême à la politique internationale d'hostilité contre la Russie savamment entretenue depuis toujours par des Etats-Unis d'Amérique qui ont tout intérêt à éviter que l'Europe ne s'allie avec le géant russe pour devenir autre chose qu'un valet de l'alliance islamo-américaine.

Pendant ce temps, il se passe de drôles de choses en Macronie, dont on ne parle pas, puisque continuellement, l'espace médiatique est occupé par des polémiques stériles, des discussions oiseuses, un cirque ininterrompu de conneries diverses...

Ainsi par exemple, depuis le Covid, la Macronie octroie des avantages importants à des entreprises dont les particuliers ne bénéficient aucunement. Bien au contraire, ce sont les particuliers qui paient la facture.

L'ultralibéralisme de Macron consiste à dire que la France doit tout aux entreprises, que les entreprises nourrissent le peuple qui leur doit son salut et qu'il faut donc dérouler le tapis rouge aux entrepreneurs, notamment les plus fortunés, dispensés d'impôt sur la fortune.

C'est nier notamment l'apport de la fonction publique à la France, du secteur non marchand, porteur de valeurs, valeurs sur lesquelles les grandes entreprises essaient de faire une OPA en substituant celles de la « **sustainability** » **anglo-saxonne aux valeurs républicaines françaises.**

Sustainability ? Késako ?

Le développement durable pardi, et tout le tutti quanti, **le droit de pratiquer l'islam en entreprise** au nom de la « non discrimination », **l'obsession de l'égalité hommes-femmes** aboutissant à imposer une mixité absolue dans les postes de direction, une femme incompétente valant mieux qu'un homme compétent, ou l'inverse, pourvu que cela permette d'avoir mathématiquement autant d'hommes que de femmes dans un conseil d'administration.

Laïcité, égalité, fraternité, sont au contraire des valeurs que la Macronie s'efforce de rendre « has been », de reléguer au XXème siècle comme des idées moisiées...

Si les entreprises sont préférées au secteur public, dont certaines missions ont été privatisées « en douce » pendant les quinquennats de Macron, du côté du secteur privé, **les patrons sont préférés aux salariés**. Les salariés sont notamment éjectables plus facilement en limitant les indemnités accordées lors d'un licenciement, même quand le licenciement procède d'une faute de l'employeur et s'avère injustifié au regard du droit du travail.

A l'heure actuelle, l'échec économique de la Macronie étant patent, les particuliers qui veulent emprunter pour acheter un bien par exemple doivent payer au moins 4,5 à 5% de taux d'intérêt. Il n'est pas rare de rencontrer des taux d'intérêt à 6%, là où il y a quelques années il était possible d'avoir un taux de 1 ou 1,5%.

L'inflation, la hausse des taxes, la flambée des prix sont un calvaire pour le budget des Français jusqu'à la classe moyenne supérieure comprise.

En revanche, bon nombre d'entreprises reçoivent l'aide de l'Etat via un dispositif mis en place depuis le Covid. A

l'époque, l'Etat octroyait des aides financières massives aux entreprises pour permettre de faire face aux fermetures administratives qui leur étaient imposées ou à la baisse de fréquentation due à la limitation des déplacements.

Ce dispositif a été maintenu et dévoyé pour accorder des aides très avantageuses à des entreprises qui étaient apparemment plus ou moins liées à l'Ukraine.

Ainsi, l'arrêté du 19 juin 2020 « fixant le barème des taux d'emprunt des aides de soutien en trésorerie des petites et moyennes entreprises fragilisées par la crise de covid-19 » a été modifié pour permettre ce grand déballage d'argent public aux entreprises « **fragilisées par l'agression de la Russie contre l'Ukraine** ».

Voilà pour commencer une bonne façon d'endoctriner, d'imposer un point de vue : la Russie serait l'agresseur dans cette affaire, et l'Ukraine au président qui jouait du piano debout comme dirait France Galles, et avec sa bite comme aurait pu ajouter Gainsbourg, la pauvre petite victime du grand méchant loup ennemi des USA alliés de l'islam politique, la blanche colombe...

Comme bien souvent quand il s'agit d'usage d'argent public en France, tout est opaque. Au lieu de parler de « taux d'intérêt », on parle de « points de base ».

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000042028816>
: arrêté du 19 juin 2020 fixant le barème des taux d'emprunt des aides de soutien en trésorerie des petites et moyennes entreprises fragilisées par la crise de covid-19 ou par l'agression de la Russie contre l'Ukraine

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000041990295>
: décret n° 2020-712 du 12 juin 2020 relatif à la création d'un dispositif d'aides ad hoc au soutien de la trésorerie des entreprises fragilisées par la crise de covid-19 ou par l'agression de la Russie contre l'Ukraine

Pour faire simple, des entreprises peuvent par ce moyen obtenir des prêts au taux de 2,3%, bien éloigné des taux des particuliers...

Par exemple, la Banque postale propose au simple particulier un taux de 7% pour acheter une voiture de 19000 euros pour un prêt remboursable sur 6 ans à raison de 300 euros par mois...

<https://www.labanquepostale.fr/particulier/emprunter/financement-de-projets/simulateur-pret-personnel-global.html>

Alors forcément, tout un tas d'entreprise s'engouffrent dans la brèche et profitent de ce pognon à bas coût... d'autant plus bas que si l'entreprise fait faillite pour X raisons, notamment si le chef d'entreprise s'est un peu trop servi dans la caisse par rapport à la santé financière réelle de la boîte, l'Etat risque bien de ne pas obtenir le remboursement...

Au hasard, l'Etat verse 1 million d'euro le 20 décembre à l'entreprise Pillivuyt, qui fabrique de la porcelaine dans le Cher...

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT00004872793>

8 : « L'Etat versera un million (1 000 000) d'euros au titre du dispositif d'aides ad hoc au soutien de la trésorerie des entreprises fragilisées par l'agression de la Russie contre l'Ukraine par l'entremise de Bpifrance Financement SA, sous la forme d'un prêt au profit de la société PILLIVUYT (SIREN n° 440 717 874).

Le prêt sera versé par Bpifrance Financement SA au nom de l'Etat selon les modalités décrites dans le contrat de prêt entre la société PILLIVUYT, et Bpifrance Financement SA.

Bpifrance Financement SA agissant au nom et pour le compte de l'Etat procédera à la régularisation de l'acte de prêt et des sûretés prévues ».

Pas vraiment de rapport clair et évident avec l'Ukraine ?

« La manufacture Pillivuyt. Implantée dans le Berry depuis 200 ans, la manufacture de porcelaine Pillivuyt perpétue un savoir-faire ancestral et artisanal. Les produits Pillivuyt sont issus d'une fabrication 100% Made in France. La manufacture est l'une des seules à fabriquer ses propres pâtes à porcelaine. Au fil des années, Pillivuyt a su innover en créant différentes pâtes, comme la pâte Pillenium ou encore la pâte Pilliflame ».

<https://www.pillivuyt.fr/>

Selon

societe.com(<https://www.societe.com/societe/pillivuyt-440717874.html>), « **PILLIVUYT**, société par actions simplifiée, immatriculée sous le SIREN 440717874, est en activité depuis 21 ans. Domiciliée à MEHUN-SUR-YEVRE (18500), elle est spécialisée dans le secteur d'activité de la fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental. Son effectif est compris entre 100 et 199 salariés. Sur l'année 2022 elle réalise un chiffre d'affaires de 12 559 700,00 €. Le total du bilan a augmenté de 2,36 % entre 2021 et 2022”.

Bon, les affaires n'ont pas l'air si mauvaises...

L'entreprise est dirigée par Jean-François Liess, un Suisse qui, tiens donc, fait de la politique, dans les rangs de l'UDI, autrement dit la Macronie...

<https://ch.linkedin.com/in/jliess>

<https://www.oliviercadic.com/au-senat/au-senat-en-bref-du-21-au-25-mars-2016/>

<https://www.oliviercadic.com/politique/suisse-jean-francois-liess-delegue-consulaire-rejoint-ludi/>

Franco-suisse défendant une conception libérale de

l'économie résidant aux abords du Lac Léman, une localité très accessible aux gens modestes comme c'est bien connu...

« Il s'y emploie avec un zèle de missionnaire en multipliant les relais et en finançant des think-tanks français, tel que l'Ifrap ou l'Institut des libertés. "Les idées vraiment libérales n'ont jamais été mises en application en France, notamment dans le lutte contre le chômage", déplore-t-il. Pour sortir d'un modèle économique périmé et retrouver "un chômage du niveau de 1974", Jean-François Liess a rédigé un mode d'emploi au titre sans compromission : Révolution libérale ».

Totalement en adéquation avec Macron... Service d'amis ?

Toujours est-il que les prêts bonifiés octroyés par l'Etat, quand tant de retraités, salariés, fonctionnaires ont du mal à finir leurs fins de mois et doivent s'endetter à des taux astronomiques, c'est plutôt de l'interventionnisme que du libéralisme ! Mais il est vrai que c'est au service d'une conception de la France qui nie toute dimension extra-économique à notre pays, relégué à une vague province sans frontières au sein d'une entité politique et économique entièrement mondialisée, qui doit tout aux entreprises et leurs pseudo-valeurs liées au développement durable et la non discrimination...

Bref, en creusant un petit peu, on voit qu'il s'en passe des choses, que le procès Dupont-Moretti à l'issue ultraprévisible, le procès médiatique contre un Depardieu qui comme tout ogre de talent a ses excès mais, à mon avis, n'a rien d'un violeur, tant le verbe truculent et provocant est la signature de ce Gargantua de cinéma, ne sont que des écrans de fumée, et que pendant ce temps-là, certains font de très bonnes affaires grâce à l'aide de l'Etat et des deniers publics...